

Intégrer l'AFEST dans sa politique de formation

Information et sensibilisation

Cours Pratique de 1 jour - 7h

Réf : DAE - Prix 2024 : 830€ HT

L'action de formation en situation de travail (AFEST) est une modalité de formation reconnue par la loi du 5 septembre 2018 qui doit respecter certaines conditions. Cette formation vous permettra d'identifier les opportunités d'une AFEST et vous donnera les outils pour sa mise en place dans votre organisation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

- Répondre aux exigences réglementaires du décret
- Évaluer l'opportunité et la faisabilité de mener une AFEST
- Intégrer l'AFEST dans le plan de développement des compétences
- Organiser et suivre la mise en œuvre d'une AFEST

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 06/2020

1) Comprendre le cadre réglementaire et l'esprit d'une AFEST

- Comprendre le décret et les modalités de prise en charge par les organismes collecteurs.
 - Cerner les fondamentaux de l'AFEST et les effets d'un apprentissage par le travail.
 - Distinguer les 7 étapes réglementaires d'une AFEST.
 - Appréhender les articulations possibles avec les autres dispositifs (Pro A, bloc de compétences).
 - Identifier les avantages et les bénéfices d'un parcours de formation multi modale.
- Réflexion collective* : Échanges et partage de représentation. Étude de cas de mobilité interne avec définition d'un Plan Individuel de formation multimodal intégrant une AFEST. Échanges sur l'impact pour la politique de formation.

2) Détecter l'opportunité et la faisabilité d'une AFEST

- Établir la cartographie des métiers et des compétences.
 - Évaluer les freins et les leviers internes.
 - Repérer les tâches clés et les compétences stratégiques.
 - Prendre en compte les conditions de réussite d'une AFEST.
 - Analyser une tâche et la décliner en compétences.
 - S'assurer de la mobilisation de tous les acteurs dans la démarche (financeur, RH, manager, expert).
- Etude de cas* : Elaboration d'un guide sur les conditions préalables nécessaires en sous groupe. Autodiagnostic d'opportunité à l'aide de la matrice SWOT du contexte professionnel des participants.

3) Les étapes de mise en œuvre

- Suivre et évaluer la montée en compétence.
- Planifier les étapes de l'AFEST (formation, suivi, réflexivité, évaluation, bilan).
- Aménager une situation de travail pour qu'elle devienne apprenante.
- Identifier les compétences à acquérir.

PARTICIPANTS

Formateur occasionnel, responsable RH, responsable de formation.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Identifier et accompagner les formateurs ou référents AFEST.
 - Analyser les situations de travail apprenantes et élaborer une progression pédagogique.
- Mise en situation : Définition d'un parcours de formation en cohérence avec le plan de développement des compétences.*

4) Coordonner le suivi administratif

- Se coordonner avec les autres acteurs du suivi administratif.
- Administrer les preuves de réalisation d'une AFEST.
- Capitaliser et s'inscrire dans une démarche d'amélioration du processus de montée en compétence.

Réflexion collective : Échanges, partage de pratiques.

LES DATES

Nous contacter